

CORA
Ludovic Holinier
1, rue de Chenil
77183 Croissy-Beaubourg

Objet : Vente de viande de kangourou

Monsieur,

Votre enseigne propose à la vente de la viande de kangourou. Sachez que **la chasse aux kangourous en Australie est une pratique cruelle !**

Les kangourous sont massacrés par millions chaque année, loin des regards, dans des conditions de grave cruauté. Des enquêtes de terrain ont démontré que la chasse aux kangourous est source de souffrances inouïes pour ces animaux : les tirs ratés condamnent les animaux adultes à une longue agonie tandis que les « joeys » (bébés kangourous) encore dans la poche de leur mère sont abattus, soit en leur cognant violemment le crâne, soit par décapitation, comme le montre une [vidéo publiée sur le site de la Fondation Brigitte Bardot](#) et extraite du film *Kangaroo, A Love-Hate Story*.

Tout cela est **monstrueux et inhumain**, loin de l'image festive attribuée aux fêtes de fin d'année durant lesquelles cette viande s'impose dans vos supermarchés.

En outre, les kangourous sont tués et découpés dans la nature et les carcasses transportées à température ambiante dans des véhicules ouverts et exposées à la poussière et aux insectes. Et cela sans **aucune supervision sanitaire !** Des tests effectués dans plusieurs pays ont montré que la viande de kangourou est contaminée par des bactéries pathogènes - E. coli et Salmonelle - puis nettoyée avec de grandes quantités d'acide lactique dans le but de dissimuler toute trace de contamination. Sans compter que, comme l'indique l'emballage, cette viande est également « susceptible de contenir des projectiles de tirs »...

Face aux révélations de cruauté animale et de danger pour la santé publique, je demande à votre enseigne de s'engager dans une démarche d'exemplarité éthique. La condition animale est devenue une préoccupation majeure, y compris des consommateurs.

Ne soyez plus complice de ce massacre, cessez dès aujourd'hui de vendre de la viande de kangourou dans vos grandes surfaces !